

Extrait du MOURIDES.COM, SERIGNE TOUBA REK !

Le Mawlûd (GAMOU) sera célébré cette année dans la nuit du Lundi 13 au Mardi 14 Janvier 2014.

- Actualités de la Communauté Mouride -

Date de mise en ligne : jeudi 2 janvier 2014

Date de parution : 13 janvier 2014

MOURIDES.COM, SERIGNE TOUBA REK !

La Nuit de la Naissance du Prophète Mouhammad (Paix et Salut sur Lui) est communément appelée Mawlûd dans le monde Musulman. Elle survint exactement une nuit de lundi, 12ème de Rabîul Awwal(troisième mois du calendrier Hégirien) à l'an 570 du calendrier Grégorien.

Cette Naissance eut lieu dans un contexte historique et géopolitique sans précédent. Elle survint dans un monde enténébré et plongé dans une ignorance profonde de DIEU. Les peuples avaient oublié les messages des Prophètes envoyés auprès d'eux, s'adonnant à des pratiques dignes du paganisme et de l'animisme qui les éloignaient de plus en plus de DIEU. Dans un tel contexte, la Naissance du Prophète à propos de qui DIEU dit :

"Nous ne t'avons envoyé que comme Miséricorde pour les mondes" S.. V...

ne pouvait être qu'une voie royale pour le Salut de l'humanité toute entière.

Le Prophète Mohammad Rasûla- I- Lah dans la lignée apostolique, est le Sceau des Prophètes (Khâtimu-n- Nabî-în), mais il est aussi le Guide des Envoyés (Imâmul Mursalîn).

Dans son Panégyrique intitulé Les Prémices des Eloges (Muqaddamâtul Amdâh) le Serviteur du Prophète Khâdimu-r-Rasûl dit :

" Sa Prophétie existe avant la création ; Il avait donc une primauté alors que l'aïeul Adam était latent dans la boue" (vers 38)

Sa seigneurie et Son éminence sur l'ensemble des Prophètes et par extension sur l'ensemble du genre humain sont indubitablement reconnues.

DIEU, le Détenteur des mystères a marqué la Naissance de notre Prophète Ahmad (PSL) par des miracles authentiques témoignant de son haut rang auprès de DIEU, et de l'ampleur de sa mission. La célébration de l'anniversaire de cette Naissance glorieuse se justifie dès lors à plus d'un titre.

DIEU, le Détenteur des mystères a marqué la Naissance de notre Prophète Ahmad (PSL) par des miracles authentiques témoignant de son haut rang auprès de DIEU, et de l'ampleur de sa mission. La célébration de l'anniversaire de cette Naissance glorieuse se justifie dès lors à plus d'un titre.

N'est-il pas légitime de glorifier l'Anniversaire de la Naissance de Celui grâce à qui DIEU a suscité la création ?

N'est-il pas légitime de magnifier l'Anniversaire de la Naissance de Celui grâce à qui la Miséricorde Divine nous est parvenue ?

N'est-il pas légitime de célébrer la nuit de la Naissance de Celui qui nous a délivré du carcan de l'insoumission et de la rébellion ?

Le Mawlûd (GAMOU) sera célébré cette année dans la nuit du Lundi 13 au Mardi 14 Janvier 2014.

La réponse à cet agrégat de questions a été toujours "OUI" de la part des pieux anciens. C'est pourquoi d'ailleurs Cheikhoul Khadîm le Serviteur du Prophète dit dans l'Attirance des Coeurs (Jadhbul Qulûb) :

"Sa Naissance est Glorieuse, Bénite et Respectueuse sa célébration est obligatoire pour tout chef "

Voilà donc ce qui explique pourquoi dans toutes les contrées du monde où résident des musulmans on trouve toujours des fidèles qui célèbrent intensément cette Nuit, car convaincus que de sa célébration découlent des avantages et des bienfaits innombrables.

Pour éviter ainsi toute innovation, les pieux anciens ont toujours recommandé sa célébration conformément à la Tradition (Sunna), c'est à dire :

- ▶ la lecture du Saint Coran et des Panégyriques de l'Elu (Paix et Salut sur Lui),
- ▶ et le fait d'offrir des réceptions et des réjouissances à l'honneur de tous.

Chers amis internautes, découvrons ensemble comment SERIGNE TOUBA célébrait cette nuit bénite, et quels sont les enseignements qu'il a légués à la postérité.

Célébrer la nuit de la naissance du Prophète est un devoir pour tout musulman : "Sa Naissance est Glorieuse, Bénite, Respectueuse ; Sa célébration est obligatoire pour tout chef"

dit Serigne Touba dans son poème intitulé l'Attirance des coeurs.

Ici Chef signifie les hommes de DIEU, les Pieux anciens autrement dit les Guides. Etant tous des serviteurs de l'Elu ils ont pour devoir d'engager les fidèles dans toutes les actions pouvant leur garantir l'Agrément de leur SEIGNEUR. Ainsi, convaincus des Grâces que renferme cette Nuit, ils exhortent les fidèles à la célébrer. Cheikh Ahmadou Bamba Khâdimu-r-Rasûl le Serviteur du Prophète dit :

"Sa Célébration conformément à la Sunna (Tradition) nous conduit vers le Paradis ; par elle les bienfaits augmentent en faveur du sincère qui glorifie". V47

Voilà donc un démenti clair à tous ceux qui dénigrent la célébration de l'anniversaire de la Naissance de la meilleure des créatures. Les détracteurs de cette célébration avancent comme argument que c'est une innovation blâmable car n'ayant jamais été célébrée du vivant du Prophète. Ceci n'est en aucun cas une raison valable pour condamner ceux qui la célèbrent d'autant plus que ceux qui la célèbrent n'ont jamais défendu que c'est une pratique traditionnelle "Sunna".

Parlant de SUNNA, en explicitant des propos de Cheikh Ahmadou Bamba Khâdimu-r-Rasûl, Serigne Saliou M'backé (cinquième et actuel khalif du Mouridisme) donne la précision suivante :

"Quand on entend le Cheikh dire : Sa Célébration conformément à la SUNNA (Tradition), c'est parce que chez les ancêtres on la vivifiait de façon qui ne s'accordait pas à la bonne voie. S'agissant proprement de la Tradition, quand on la dit, ce n'est pas dans la perspective des actes obligatoires et traditionnels qu'on connaît évidemment sous obligation d'une part et tradition de l'autre, non. La perspective de la Tradition consiste " Au chemin que DIEU avait tracé à Tes prédécesseurs" S33 V38/S33 V10

Le Mawlûd (GAMOU) sera célébré cette année dans la nuit du Lundi 13 au Mardi 14 Janvier 2014.

Ce qui signifie "qu'on a légiféré" "qu'on a prescrit", en accord avec "la voie réglementaire"

Par " tradition" donc on entend : "ce qu'on établit conformément à la tradition", et quand tu entends dire Sunnite, "Sunniyu" (celui qui se conforme à l'orthodoxie musulmane), cela ne veut pas tellement dire : se conformer aux actes obligatoires en ajournant les traditionnels, en pensant que c'est simplement une pratique non obligatoire. Tradition " Sunna" veut dire plutôt la Voie de la Réglementation. Cette Voie est connue de tout le monde, c'est différent des actes obligatoires et traditionnels en soi, du point de vue étymologique la voie de la Tradition Prophétique (Sunna) c'est le Chemin de DIEU "la voie que DIEU avait tracée..." S33 V38

Donc on a pas dit que la célébration est une obligation traditionnelle, on a simplement dit de la vivifier selon la Tradition, c'est procéder à la récitation du Coran et des Eloges du Prophète et donner des réceptions en l'honneur des gens" Cf. sermon Serigne Saliou MBACKE prononcé le 19 Safar 1412H. (30 Août 1991)

A la lumière de ces propos on peut dire que c'est en connaissance du rang du Prophète auprès de DIEU et de la Miséricorde dont il est porteur ainsi que des faveurs découlant du service qu'on lui rend que les pieux ont tenu à célébrer cette nuit. Espérant s'attirer les Grâces et les Bienfaits liés aux largesses que DIEU a gratifié au Prophète, ils ont invité les fidèles à se conformer à leur exemple car ils ont toujours dit qu'il est inadmissible pour un musulman de considérer la nuit de la Naissance du Prophète au même titre que les nuits qui l'ont précédé ou qui l'ont suivi.